



Liste des ressources du webinaire: Conseils pour réduire le stress financier lié à la maladie rénale:

Ressources de la Fondation du rein:

- [Info impôt](#)
- [Aide financière à court terme](#)
- [Remboursement des frais de donneurs d'organes vivants](#)
- [Conseils ayant trait aux assurances](#)

Ressources de Cuisine et santé rénale:

- [Tirer parti de notre budget alimentation](#)
- [Alimentation adaptée à la fonction rénale : réduction des coûts et du gaspillage alimentaire](#)
- [Repas économes et sains pour les reins](#)
- [Concilier les banques alimentaires et les diètes pour insuffisance rénale](#)

Autres ressources:

Programmes fédéraux

- **Assurance-emploi et prestations régulières:**
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-reguliere.html>
L'assurance-emploi (AE) fournit des prestations régulières aux personnes qui perdent leur emploi sans en être responsables (par exemple, en raison d'une pénurie de travail, de licenciements saisonniers ou collectifs) et qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne [trouvent pas d'emploi](#).
- **Prestations de maladie de l'assurance-emploi:**
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-maladie.html>
Le programme d'assurance-emploi (AE) offre une aide financière temporaire aux chômeurs. Cette aide comprend l'octroi de prestations de maladie aux personnes

incapables de travailler en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une mise en quarantaine.

- **Canadian Pension Plan Retirement Application (CPP):** <https://www.canada.ca/en/services/benefits/publicpensions/cpp.html> The Canada Pension Plan (CPP) provides contributors and their families with partial replacement of earnings in the case of retirement, disability or death. The standard age for starting to receive CPP is 65; however, recipients can take a permanently reduced pension as early as age 60.
- **Pension de retraite du RPC:** <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc.html> Prestations destinées aux personnes âgées de moins de 65 ans qui ont suffisamment cotisé au RPC, qui sont handicapées et qui, de ce fait, ne peuvent occuper aucun emploi de manière régulière. Les enfants à charge peuvent également bénéficier de ces prestations.
- **Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI):** <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/regime-enregistre-epargne-invalidite-reei.html>

Transport:

- **Greyhound Bus:** les personnes handicapées qui ont besoin d'un accompagnateur peuvent demander à ce que celui-ci voyage avec elles gratuitement. Une lettre d'un professionnel de la santé ou d'une organisation équivalente est nécessaire pour prouver que l'accompagnateur est nécessaire. Contactez le bureau des voyages accessibles de Greyhound au 1-800-752-4841.
- **Conducteurs communautaires :** Vérifiez auprès de votre service de santé local ou de votre centre pour personnes âgées si votre communauté dispose d'un programme de conducteurs bénévoles. Le transport a un coût qui est parfois partiellement subventionné, et certains programmes demandent au patient de payer le stationnement et le remboursement du kilométrage (par km).
- **Transport pour les clients du ministère du développement social et de la réduction de la pauvreté :** Aide pour payer la méthode de transport la plus appropriée pour le patient, à savoir : compagnie de transport privée, taxi, HandyDart, véhicule de transfert du patient, kilométrage ou autobus. Remboursement du kilométrage pour se rendre à un rendez-vous et en revenir, et indemnité journalière pour les repas, le cas échéant. Le service social peut recommander la meilleure méthode de transport pour le patient.
- **Hope Air:** <https://hopeair.ca/fr/professionnels-de-la-sante/> .Hope Air propose des vols gratuits pour permettre aux Canadiens à faibles revenus d'accéder à des soins de santé spécialisés qui ne sont pas disponibles dans leur communauté. lable in their home communities.
- **Frais de déplacement - Agence du revenu du Canada :** Les patients peuvent demander un crédit d'impôt pour frais médicaux pour tous les rendez-vous médicaux nécessitant un déplacement de plus de 40 km à l'aller et au retour.
- **Remboursement de la taxe fédérale d'accise sur l'essence - Agence du revenu du Canada :** <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/segments/deductions-credits-impot-personnes->

[handicapees/remboursement-taxe-accise-essence.html](https://www.canada.ca/fr/le-gouvernement/actualites/2019/04/19-04-2019-handicapees-remboursement-taxe-accise-essence.html) Vous devez vous inscrire au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées. Appelez l'Agence du revenu du Canada au 1-877-432-5472 pour plus d'informations.

Nutrition:

Banques alimentaires Canada: <https://foodbankscanada.ca/fr/>

Des infographies utiles pour réduire le coût de votre budget d'épicerie :

https://www.canva.com/design/DAFsW4Ls5kc/qPccYkcAoW7j4cKij2K9ng/view?utm_content=DAFsW4Ls5kc&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=publishsharelink

Si vous avez des questions sur les ressources liées à la maladie rénale, contactez votre antenne locale de La Fondation du rein :

- Division de l'Ontario : ontario.programs@kidney.ca
- Division du Québec : infoquebec@kidney.ca
- Division de la Colombie-Britannique et Yukon : bcyprograms@kidney.ca
- Division du Sud de l'Alberta : info.sab@kidney.ca
- Division du Manitoba : heather.hiscock@kidney.ca
- Division de la Saskatchewan : info.sk@kidney.ca
- Division du Canada atlantique : rosanna.mitchell@kidney.ca
- Nord de l'Alberta et territoires : Daisy.Escoto@Kidney.ca
-

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas des conseils financiers. Les informations fournies sont de nature générale et ne couvrent pas nécessairement toutes les circonstances. Bien que nous fassions tout notre possible pour qu'elles soient exactes, nous vous recommandons de demander des conseils financiers professionnels pour répondre à vos questions individuelles.